

Saint-Lô

Éducation. Les syndicats contre la perte de 25 postes en collège

OUEST-FRANCE.FR | jeudi 18 janvier 2018

316 mots



Hervé Jubin, Florence Desramé, Jérôme Dutron, Pascal Roger, Richard Viaux, Cécile Renard et Thierry Desvallées, les syndicats de l'enseignement ont boycotté le CTSD de ce jeudi 18 janvier 2018. - Crédit ouest-france

Les syndicats de l'enseignement ont boycotté le comité technique spécial départemental (CTSD) de ce 18 janvier 2018 car ils ne sont pas en accord avec l'aspect comptable de l'Éducation nationale. Qui prévoit, notamment, la suppression de 25 postes d'enseignants dans les collèges manchois, à la rentrée.

Ils ont boycotté le comité technique spécial départemental (CTSD) qui devait se tenir ce jeudi 18 janvier 2018, à Saint-Lô, à l'Inspection académique. "Devant l'ampleur de la vague de suppressions de postes du second degré, on se devait de le faire", argumente l'intersyndicale Snes FSU, Sud Éducation, Sgen CFDT, SE Unsa et FNEC FP FO.

L'Éducation nationale prévoit, en collèges et en lycées, de supprimer 87 postes de professeurs, 8 d'administratifs et 3 de personnel de direction, au niveau académique... "C'est trop, souligne Pascal Roger, de la FSU. La Manche est le département le plus touché avec 25 postes d'enseignement supprimés dans les collèges."

"Cela va entraîner des classes surchargées, à la limite des seuils", insiste Cécile Renard, de la FNEC FP FO

Le CTSD, qui est reporté, fixe les règles du jeu pour la rentrée prochaine, "c'est-à-dire les moyens en fonction des heures d'éducation et du nombre d'élèves, insistent les syndicats. Mais nous refusons cet aspect statistique et comptable. 25 postes (en équivalent temps plein) de perdu au niveau de nos collèges, nous ne pouvons cautionner une telle purge!"